



Pret d argent a un ex petit ami

Par **yasmine73**, le **27/11/2015** à **11:50**

Bonjour,

Comme beaucoup , j ai fait confiance à mon petit ami de l epoque il y a 3 ans .J ai des mandats cash " prouvant" les envois , il y a au moins 5000 euros , est ce que cela suffi? est ce probant?

je n ai pas signé de reconnaissance dette ;(

J ai aussi fait la betise de me porter cautionnaire pour un pret a un organisme ,(a la meme epoque)

Aujpurd hui un huissier me contacte pour regler la moitié 2550 e.

J ai un salaire de 600 E. L ex petit ami en question a des magasins construit sa maison (est donc solvable !!!), malgré tout l huissier me somme de payer sinon... appel a un juge et là : mon compte bloqué!

Que dois je faire si appel a un avocat je n ai pas les moyens

Merci de votre aide